

REINSCRIPTION

La réinscription concerne les élèves déjà inscrits au collège, et qui poursuivent leur scolarité dans un niveau supérieur (5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}) / sous-couvert des décisions du conseil de classe.

Aucun dossier incomplet, incorrect ou non signé du responsable légal détenteur de l'autorité parentale (père, mère, ou tuteur légal), ne sera accepté.



- Dossier de réinscription (pré-enseigné)** : **corriger en rouge** les informations dont dispose l'Etablissement : adresse – numéros de téléphone – changement de situation familiale (divorce, séparation, autorité parentale - modifications diverses ...). **Signer.**
- Une **attestation de domicile** (moins de 3 mois)
- Une **photocopie du livret de famille (pages : père + mère + enfant).**
- futurs 3èmes : Une **photocopie de la carte d'identité ou passeport**
- S'il y a lieu, un **extrait du jugement** mentionnant les décisions relatives : - à l'exercice de l'autorité parentale
- au domicile principal de l'enfant.
- Une **copie du carnet de santé** indiquant que la vaccination obligatoire est à jour (Le **D.T.-POLIO** contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, sauf contre-indication médicale par attestation).
- La fiche **infirmier** complétée recto-verso.
- La fiche **vie scolaire** complétée recto-verso.
- La fiche de **composition de la famille** complétée.
- Une **attestation d'assurance** (pour les activités périscolaires ou extrascolaires).
- 4 **photos d'identité**, à coller sur les fiches « Vie Scolaire » (2), « Dossier scolaire », « Carnet de liaison », « Carte de demi-pension ».
- 1 **Relevé d'identité bancaire** pour le dossier de bourse.
- 5 euros de FSE foyer socio-éducatif**
- 15 euros UNSS**

Ne pas cocher les cases du bordereau, ce sera fait par nos soins au moment du contrôle.